



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 9 JUIN 2025

Le rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe au 31 décembre 2024 a été déposé. Une copie sera disponible prochainement sur notre site internet.

Il a été résolu de faire l'embauche de Monsieur Alexis Legault comme préposé aux travaux municipaux pour une période de 6 semaines grâce au programme Emploi d'été Canada. Nous lui souhaitons tous la bienvenue parmi nous !

Il a été résolu de faire l'embauche de Monsieur Jean Myre à titre d'assistant en urbanisme et en voirie, poste temporaire, pour la période estivale. Nous lui souhaitons tous la bienvenue parmi nous !

Suite à un appel d'offre sur invitation pour le raccordement des bornes de recharge électrique, il a été résolu de retenir l'offre de Mathieu Maurice Entrepreneur Électricien au montant de 14 716.80 \$ taxes incluses.

Le conseil municipal a résolu d'accepter la demande de dérogation mineure eu égard à la largeur du bâtiment complémentaire (garage) au 69, chemin du Lac-Richer Nord en suivant les recommandations du Comité consultatif en urbanisme.

Le conseil municipal a résolu d'accepter la demande de construction d'un nouveau bâtiment principal dans le cadre du Règlement sur les PIIA au 139, chemin Tassé en suivant les recommandations du Comité consultatif en urbanisme.

**Le procès-verbal de la séance du 14 juillet sera disponible le mois prochain.
Pour consulter le procès-verbal de la séance du mois de juin, [cliquez ici](#).**



FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024

Conformément aux nouvelles dispositions de la Loi, voici les faits saillants du rapport financier 2024, ainsi que le rapport du vérificateur externe déposés à la séance du 12 mai 2025 :

RAPPORT FINANCIER

Les états financiers au 31 décembre 2024 indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 1 893 390 \$ et que les revenus d'investissement se sont chiffrés à 242 720 \$, ce qui a généré des revenus totaux de 2 136 110 \$ pour cet exercice financier. Les différentes charges de la municipalité (dépenses) ont totalisé 2 027 983 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.), les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 346 041 \$.

Selon le rapport financier déposé à la séance ordinaire du 12 mai 2025, le surplus accumulé au 31 décembre 2024 est de 228 510 \$.

Au 31 décembre 2024, l'endettement total net à long terme consolidé atteignait 696 400 \$.

Voici en détail les revenus et dépenses non consolidés:

Les revenus :

Taxes & tarification	1 356 184
Païement tenant lieu de taxes	28 656
Autres revenus de sources locales	354 120
Transferts	397 150

Les charges :

Administration générale	531 270
Sécurité publique	326 437
Transport	440 488
Hygiène du milieu	194 822
Urbanisme et zonage	97 694
Loisirs et culture	137 450
Frais de financement	9 013
Amortissement	290 809

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Suite à la vérification des états financiers 2024 par le vérificateur externe, Monsieur Daniel Tétreault, CPA auditeur en date du 30 mars 2025, ce dernier a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la Municipalité de Montcalm.

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que « les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Montcalm au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

TRAITEMENT DES ÉLUS

La Loi sur le traitement des élus municipaux prévoit que le rapport financier de la municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal. À cet effet, je désire préciser au présent rapport que la rémunération annuelle pour les membres du conseil municipal, en 2024, était la suivante :

Le maire recevait un montant de 13 751 \$, la rémunération des conseillères et conseillers était fixée à 4 584 \$, une allocation de dépenses était allouée au maire au montant de 6 875 \$ et une allocation de dépenses était allouée aux conseillères et conseillers au montant de 2 292 \$.

En outre, le maire recevait à titre de membre du conseil des maires de la MRC des Laurentides et membre de comités, une rémunération au montant de 9 749 \$ et une allocation de dépenses au montant de 4 875 \$.

Le conseiller Pierre Bertrand recevait une rémunération au montant de 1 172 \$ en tant que membre du comité de la RIMRO, à titre de membre du conseil des maires de la MRC des Laurentides une rémunération au montant de 509 \$ et une allocation de dépenses au montant de 254 \$ et en tant que membre de comités du Complexe environnemental de la Rouge une rémunération au montant de 191 \$ et une allocation de dépenses au montant de 96 \$.

Steven Larose, maire

Déposé à la séance du 14 juillet 2025



Plein feu sur les entreprises d'ici

**La municipalité de Montcalm
souhaite faire briller les entreprises
de son territoire**

**Une nouvelle rubrique du bulletin municipal
mensuel fera son apparition et offrira une
visibilité aux entreprises et commerces étant
enregistré et domicilié à Montcalm.**



Vous êtes intéressés à participer ?

Faites-nous parvenir votre carte
d'affaire, nom de l'entreprise et
cordonnées complètes.

loisirs@montcalm.ca

EXPO-VENTE

ARTS ET ARTISANS

Samedi 19 juillet
de 10h à 16h

À 13H30
SPECTACLE MUSICAL
D'ESTELLE ROY



Plus de 15 artisans seront présents pour vous
faire découvrir leurs œuvres uniques :

peinture acrylique, aquarelle, bijoux,
sculpture sur bois, poterie
et bien d'autres à découvrir



Au Centre Communautaire de Montcalm
33 Rte du Lac Rond N.

Avis aux jeunes sportifs de 8 ans et plus !

Mercredi 23 juillet dès 18h30, viens lancer quelques ballons avec l'équipe de Basketball Mont-Tremblant pour inaugurer le tout nouveau terrain au parc des Stations à Montcalm !

C'est GRATUIT

Une belle soirée pour bouger, s'amuser et découvrir les installations toutes neuves du parc !

Des questions ? Écrivez-nous à loisirs@montcalm.ca



BASKET BALL



**VIENS T'AMUSER ET INAUGURER
NOTRE NOUVEAU TERRAIN
AVEC LA GANG DE
BASKETBALL MONT-TREMBLANT**

**MERCREDI 23 JUILLET
DÈS 18H30**

Pour les enfants de 8 ans et plus



**AU PARC DES STATIONS
EN FACE DU 56, RUE PRINCIPALE À MONTCALM**

JEUX  **BREUVAGE**  **COLLATION**  **TIRAGES**

ACTIVITÉ OFFERTE GRATUITEMENT GRÂCE AU SOUTIEN DE LA



**Fondation
Tremblant**



SPECTACLE MUSICAL



SOIRÉE
Jazz

**TRIO JAZZ
FRED DARVEAU**

JEUDI 24 JUILLET 19H

MONTCALM.CA

Hydro Québec

MONTCALM

GRATUIT!



GRATUIT!

JEUDI
31 JUILLET
19H

SOIRÉE
VARIÉTÉ MUSICALE
AVEC LUC JUTEAU ET LAUREN BÉLÈC

Hydro Québec

MONTCALM.CA

MONTCALM

**Au parc des
Générations**

**30 route
du Lac rond N.**

**En cas de
pluie, rendez-vous au
centre
communautaire situé
en face.**



**UN AIR
DE SWING**

7 août
19h

GRATUIT!

montcalm.ca

Hydro Québec

MONTCALM

FAMILI-FÊTE

SAMEDI 2 AOÛT

ENEZ CÉLÉBRER AVEC NOUS!

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS! C'EST UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !



16H À 18H
ÉDUCAZOO



VIENS DÉCOUVRIR ET MANIPULER
DES ANIMAUX EXOTIQUES



16H À 19H
MAQUILLAGE

16H À 21H
JEUX
GONFLABLES



POUR LES ENFANTS:
CHERCHE ET TROUVE
CRAIES ET
JEUX EXTÉRIEURS



DÈS 16H
MUSIQUE
SUR LE SITE

19H À 20H
VIENS ILLUMINER TA
LANTERNE ET Y DÉPOSER UN
SOHAIT



BBQ



VENTE DE NOURRITURE
ET DE BOISSON SUR PLACE
TOUTE LA JOURNÉE

21 H



SPECTACLE
avec le trio
Ju.No



MAISON des
JEUNES
Mont-Tremblant

EN COLLABORATION
AVEC LA
MAISON DES JEUNES DE
MONT-TREMBLANT

ARGENT COMPTANT
SEULEMENT



NOMBREUX
PRIX DE PRÉSENCE
ENFANTS ET ADULTES

RAPPEL

Aide-mémoire au tri



BIEN TRIÉS,
BIEN COLLECTÉS

ORGANIQUES

EN VRAC OU DANS UN SAC
DE PAPIER OU JOURNAUX

- RÉSIDUS ALIMENTAIRES
- RÉSIDUS VERTS
- PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS



RECYCLABLES

EN VRAC

- CONTENANTS
- EMBALLAGES
- IMPRIMÉS



DÉCHETS

OBJETS DE PETIT GABARIT
EN FIN DE VIE UTILE

qui ne peuvent être déposés
ni au bac brun ou bleu,
ni à l'écocentre,
ni aux comptoirs d'entraide.



Réduisons !



Pourquoi les objets
en plastique compostable
vont-ils aux déchets?

Pratiquement impossible
de distinguer le vrai plastique du
plastique compostable.

Risque de laisser des
fragments non dégradés
dans le compost.



Aucun potentiel
de recyclage
actuellement.

Besoin d'aide
pour trier vos
matières?



Pour en savoir plus, visitez :
TRAINEVIEDURABLE.com



Pour plus d'information
sur la collecte, contactez
votre municipalité.

NOTRE TERRITOIRE
PRODIGE Avenir
**MRC DES
LAURENTIDES**

► Notre choix, notre impact!



1. RÉDUCTION



En avons-nous
réellement besoin?
Le déchet le moins
polluant est celui
qu'on ne produit pas.

2. RÉEMPLOI

- Réemployons nos objets.
- Donnons une deuxième vie aux objets en bon état.
- Achetons des objets en deuxième vie.



3. ÉCOCENTRES

- Encombrants
- Appareils réfrigérants
- Matériaux de construction, rénovation et démolition
- Produits électroniques
- Résidus domestiques dangereux (RDD)



- Matières recyclables
- Polystyrène
- Pneus
- Sièges d'auto pour enfant
- Feuilles mortes et brindilles

- Matières triées seulement
- Pièce d'identité et preuve d'adresse
- Des conditions s'appliquent pour les industries, commerces et institutions
- Respect du volume maximal par jour et par visite de 2,83 m³ (100 pi³), équivalent à une remorque de 10 X 5 X 2 pi.



Pour en savoir plus, visitez :
TRAINEVIEDURABLE.com



NOTRE TERRITOIRE
PRODIGE Avenir
**MRC DES
LAURENTIDES**

RAPPEL



CHIENS



Nous souhaitons rappeler à tous les citoyens et villégiateurs de l'importance de **maintenir votre chien en laisse** en tout temps.

Lors de vos promenades, vous devez ramasser les excréments de votre chien et les jeter dans un bac à ordure.

Tous les chiens doivent être inscrits au registre et avoir une licence, laquelle est renouvelable annuellement.

De plus, il est strictement interdit de faire baigner les chiens là où l'affichage sur place le stipule.

Merci de votre collaboration



Aide alimentaire à Montcalm/Arundel

Pour vérifier votre éligibilité à l'aide alimentaire, communiquer avec Ginette Sauvé au 514 591-7722.

- Où?** Centre communautaire de Montcalm
- Quand?** Les mardis 12h30.
- Pour qui?** Aux personnes/familles à faible revenu ou personnes en difficultés temporaires (accidents, maladie, chômage, etc...).
- Coût:** 5,00\$ par ménage



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



30, Route du Lac-Rond Nord, Montcalm
(819) 681-3383 #5806

Jeudi: 15h à 18h
Samedi: 9h à midi

NOUS JOINDRE

Réception: info@montcalm.ca ou 819-681-3383 poste 5800

Urbanisme: urbanisme@montcalm.ca ou 819-681-3383 poste 5802

Voirie: voirie@montcalm.ca ou 819-681-3383 poste 5803

Culture et loisirs: loisirs@montcalm.ca ou 819-681-3377 poste 5706

Direction générale: direction@montcalm.ca ou 819-681-3383 poste 5804

Direction générale adjointe: dga@montcalm.ca ou 819-681-3383 poste 5801

Maire: maire@montcalm.ca ou 819-681-3383 poste 5809

VISITEZ NOTRE SITE WEB: MONTCALM.CA